

COURS PREPARATOIRE A L'EXAMEN

POUR LE BREVET VHF

GENERALITES

ATTENTION : règlement 2009

Toute embarcation supérieure à 7 m doit avoir à son bord deux VHF ou une VHF combinant l'écoute sur 2 canaux en même temps !!! Néanmoins, actuellement, une seule VHF est « tolérée ».

Ce brevet est obligatoire et décerné par l'IBPT pour l'utilisation de cette VHF.

Le cours théorique couvre toute la matière à connaître liée à ce brevet.

DATES DES PROCHAINES SESSIONS AU RYCM

Dès 19:30 heures au clubhouse du R.Y.C.M

Pour la première session 2018 : le mercredi 29 Aou 2018

Pour la deuxième session 2018 : le mercredi 05 Dec 2018

L'EXAMEN SE PASSE A L'IBPT A BRUXELLES sur RV

Les informations nécessaires vous seront données lors de la formation.

ORGANISATION DES COURS

1. La théorie

Généralités

La théorie est dispensée en 1 soirée (19:30 – 22:00 Hr) dans une ambiance conviviale. Il est nécessaire d'avoir un minimum de 5 inscrits pour la mise en œuvre de cette formation.

Les deux instructeurs sont :

- ☉ **Philippe Godeau** : membre effectif au R.Y.C.M, moniteur capacitaire voile, national race officer, deputy juge, secrétaire de la commission Race Officials & Rules Committee de la FRBY.
- ☉ **Jean-Louis Nénin** : membre effectif au R.Y.C.M, directeur de l'école du RYCM pour le brevet de navigation ICC, secrétaire de la section plaisance, port et tourisme fluvial de la FFYB et moniteur BEPS, Secouriste, 3 minutes pour sauver une vie et REA bébé à la Croix-Rouge de Belgique.

2. Nos prix

Cours théorique : € 40

Dans le prix du cours théorique est inclus le fascicule de l'IBPT. Pour effectuer le versement : le N° de compte du RYCM est le BE87 3631 5143 2194.

3. Spécificités au RYCM

Le cours théorique se déroule au clubhouse du RYCM dans une ambiance conviviale et bonne enfant, sans oublier l'objectif : la réussite de l'élève.

Le clubhouse offre toutes les facilités. Il est situé sur un site fermé et dispose :

- ☺ d'un bar qui est ouvert 15 minutes avant, pendant et après les cours, l'accès au bar est toujours possible pour se désaltérer ;
- ☺ de sanitaires ;
- ☺ d'un parking dans l'enceinte fermée du club, il est gratuit et situé tout près du clubhouse.

Unique en son genre

Dans le cas où l'élève ne se sent pas prêt, ne présente pas l'examen, il peut se **réinscrire, une seule fois et gratuitement**, à la session suivante en ce qui concerne le cours.

Pour les membres du RYCM

Le cours est gratuit pour les membres du R.Y.C.M.

Pour ce qui concerne ceux qui voudraient une nouvelle affiliation afin de bénéficier du cours gratuit et vu qu'une année d'affiliation normale va de janvier à décembre, ils doivent s'inscrire pour un an au minimum. En clair, ils doivent s'inscrire directement en début d'année au prix prévu pour l'affiliation d'un an au club ou s'inscrire de telle manière à ce qu'ils terminent l'année en cours + un an d'affiliation.

4. Renseignements complémentaires et inscriptions

Pour toute information complémentaire, il suffit d'envoyer votre question par mail à

Néin Jean-Louis (jnenin@yahoo.fr ou jean-louis.nenin@skynet.be).

Pour vous inscrire, envoyez un mail reprenant votre Nom, Prénom, adresse et numéro de téléphone au point de contact (**Néin Jean-Louis: 04 263 88 82**). En cliquant sur le nom, une fenêtre « OUTLOOK » s'ouvre. Ensuite, vous pouvez écrire et envoyer votre message : le N° de compte pour verser vous sera envoyé à ce moment par retour du courrier. Vu le succès de notre offre, le paiement tiendra lieu d'inscription.

5. Se rendre au RYCM

Voir : www.rycm.be.